

Présent-e-s : Pascal Bouit, Nicole Chaudier, Michel Cimaz, Dorothée Durnez, Alain Fluchaire, Jean-Marie Mengin, Valérie Pellegrin.

Absent-e-s excusé-e-s : Michel Deloche, Claudette Pratesi, Samia Hamdi (procuration à Dorothée Durnez), Hervé Vignal (procuration à Michel Cimaz).

Secrétaire de séance : Jean-Marie Mengin.

La séance est ouverte à 20h35.

Ordre du jour :

1) Approbation du PV du 26 juillet 2024.

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2024, n'apportant pas d'observations, est adopté à l'unanimité.

2) Acquisition parcelle A157 /cimetière.

La commune a fait une proposition d'achat de la parcelle A157 située sous le cimetière. Ce terrain appartenait à M. Crouzet. Cette acquisition pourra servir à l'agrandissement du cimetière.

Vote pour, à l'unanimité.

3) Location logements / restitution de cautions.

Après le départ de locataires et le transfert d'un autre vers un logement de l'immeuble « Péatier », nous restituons les 2 cautions qui avaient été versées.

Par contre, nous encaissons deux cautions pour un nouveau locataire et celui qui a changé d'appartement dans la résidence « Péatier » :

Loyer mensuel et caution logement RDC = 435 €

Loyer mensuel et caution logement « balcon » = 440 €

Vote pour, à l'unanimité.

4) Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Au 1^{er} décembre 2024, Aurore Nallet sera embauchée comme secrétaire de mairie. Il est nécessaire de créer sur la commune le poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe dont elle est titulaire à Châteauneuf-de-Vernoux, pour qu'elle puisse commencer à travailler.

Pour mémoire, Aurore travaillera de 13h30 à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Vote pour la création du poste, à l'unanimité.

5) Mise en place du RIFSEEP.

Véronique Noualy bénéficiait d'une indemnité de préfecture qui est maintenant supprimée.

A la place a été créé le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Ce dispositif est mis en place pour tous les agents titulaires au prorata des heures effectuées par chacun. Le montant proposé est de 2004 € brut par an pour Aurore Nallet, et 804 € brut par an pour Michel Fayard.

Vote pour cette proposition, à l'unanimité.

6) Proposition d'exonération de taxe foncière pour travaux de rénovation énergétique.

La loi permet d'exonérer de taxe foncière les propriétaires qui effectuent des travaux de rénovation énergétique. Cette exonération est prévue sur trois ans, pour des travaux d'au moins 10 000 € dans des logements de plus de 10 ans d'âge. Elle s'applique sur la part communale de la taxe foncière.



Considérant que cette possibilité est un encouragement à effectuer des travaux de rénovation, le conseil municipal est favorable à cette proposition.

Vote pour cette exonération, à l'unanimité.

7) Questions diverses.

- Les Goudronneurs ardéchois : intervention prochaine pour boucher les trous dans la chaussée (notamment à la Seauve, Combier, Echiol).
- Subventions pour l'entretien de la voirie : 9000 € de la CAPCA sont acquis. Pas encore de réponse de la part du Département et de l'Etat.
- Divers mouvements et ventes de maisons (chemin des Muletiers – Chirat)
- Problème avec un chien divaguant.
- Plan Communal de Sauvegarde : en cours d'élaboration. Une première réunion du groupe de travail a eu lieu.
- CCAS : opération « brioches » de l'Adapei à partir du 14 octobre ; nouvelle formation aux 1^{ers} secours le 26 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22h35.**

Prochain conseil municipal : vendredi 15 novembre à 20h30.

Le Maire,



Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary, is written on the right side of the page.